



Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot du président

Mon premier mot est pour vous souhaiter une année 2017 active, empreinte de joie et d'amitié. Je vous souhaite par-dessus tout une excellente santé afin que vous puissiez profiter pleinement de la vie et réaliser vos projets les plus chers.

L'année 2017 s'annonce importante sur plusieurs plans. En juin, aura lieu le congrès. Sept membres de notre secteur, élus à la dernière assemblée générale, vous représenteront à cette instance et se prononceront sur les orientations pour le prochain triennat. Le dernier « Quoi de neuf » vous présente le thème de ce congrès : « Conviction, Engagement, Cohésion ». À la lecture du bilan de l'an 2 du triennat 2014-2017, vous constaterez que notre association est pleinement engagée à promouvoir les droits et les intérêts de ses membres et des personnes âgées.

Notre assemblée générale de secteur revêt un caractère important cette année. Quatre postes seront en élection au sein du conseil sectoriel. Vous avez l'opportunité de faire partie d'une équipe engagée au service des membres. C'est ici que le mot engagement prend tout son sens pour garder les membres du secteur bien informés et heureux de participer aux différentes activités qui sont offertes.

Je ne saurais trop vous inviter à avoir une pensée écologique en adoptant de bonnes habitudes qui auront un impact sur l'environnement et les changements climatiques. En privilégiant les sacs réutilisables pour vos emplettes, et en utilisant le transport en commun, vous contribuez à garder notre planète en bonne santé.

Sommaire

Mot du président	1
Comité d'action sociopolitique	2-3
Fondation Laure-Gaudreault	3
Dîner de l'amitié	3
Décès	4

En terminant, je fais miens les souhaits de Jean Carette : « Plus de tendresse et moins d'indifférence pour que la paix nous réchauffe. »

Jean-Pierre Ménard président



Comité d'action sociopolitique

Le 29 novembre 2016, j'ai participé à Québec à la rencontre des responsables régionaux du Comité d'action sociopolitique. Deux sujets étaient à l'ordre du jour : le point sur les soins à domicile pour pallier la perte d'autonomie et des informations sur l'Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne.

Aujourd'hui, je vous parlerai du premier sujet et je m'entretiendrai du second dans le bulletin de février.

Dans notre région, nous avons envoyé un sondage auquel 18 personnes ont répondu; je vous remercie de votre participation. Ce sondage nous a révélé que les services étaient assez faciles à recevoir (60% de réponses positives). Par contre, depuis la réorganisation du Ministère Barrette, il semble que les délais ont augmenté, que les services ont diminué et que des coûts ont été ajoutés.

Au Québec, il y a trois types de besoins et services : les soins et exercices professionnels (infirmiers, nutrition...), les activités de la vie domestique (ménage, courses, prise de médicaments...) et les activités de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, manger...). Ces services à domicile peuvent être offerts dans le réseau public de santé, par des entreprises d'économie sociale, par des organismes communautaires ou par le secteur privé. Seuls les services du réseau public sont gratuits. Le type de service et le nombre d'heures sont liés au niveau de perte évalué.



L'AREQ a constaté que le nombre d'heures de services à domicile offert est inférieur au nombre d'heures réellement requis, qu'il y a des disparités régionales importantes, que le nombre d'heures offertes a diminué depuis la réorganisation du réseau de santé, qu'il y a un allongement des délais d'attente et une augmentation de l'épuisement chez les proches aidants. De plus, le ministère encourage le transfert des services publics vers les entreprises d'économie sociale et les entreprises privées.

Dans les CHSLD, on constate un alourdissement de la clientèle, des soins d'hygiène déficients, de la nourriture de mauvaise qualité, un manque de personnel et un accroissement de la lourdeur de la charge de travail.

Il faudra être très vigilants car c'est notre avenir et celui de nos proches qui est en jeu.

Ces données ont été tirées de l'exposé de Mme Ginette Plamondon intitulé « Perte d'autonomie et milieu de vie ».

INVITATION :

Je voudrais vous inviter à l'activité du Comité d'action sociopolitique qui aura lieu le jeudi 23 mars, à 13 h, à l'école St-Pius X. Notre invitée sera Mme Anne Latendresse qui nous parlera de la démocratie participative en milieu urbain. J'espère vous y rencontrer en grand nombre.

Jocelyne Larocque, responsable sectorielle du CASP

Fondation Laure-Gaudreault



Une expérience au déjeuner

J'étalerai, sur le petit mur derrière les caisses, quelques signets et bijoux, œuvres de Micheline Contant. Elle les offre généreusement.

Pendant votre repas, vous pourrez prendre le temps d'y jeter un coup d'œil et, si un objet vous intéresse, vous le prenez et me remettez un don, le tout laissé à votre discrétion. Le montant recueilli sera remis à la FLG.

Merci à l'avance de votre générosité!

Hélène Gingras helgin@sympatico.ca ou 514 352-8011



Dîner de l'amitié

Le vendredi 10 février, est tout près... L'ITHQ, salle LA RELÈVE GOURMANDE (le nom de la salle a changé), Métro Sherbrooke, nous attend décorés de rouge pour 11 h 45.

Chacun paie son dîner sur place.

Réservez, avant le 3 février, auprès d'Hélène Pelland au déjeuner ou à helenepelland@videotron.ca ou 514 256-0129.

Au plaisir de se rencontrer.

Merci

Décès

Nous venons d'apprendre le décès de Luc Brunet survenu le 12 janvier. C'était un homme remarquable et engagé à fond dans tous les dossiers dont il avait la responsabilité à l'AREQ. Il était responsable à Québec, pour la région de Montréal, du dossier sociopolitique. Il était membre du secteur Du Haut-de-l'Isle.

Il s'est d'abord impliqué à l'Alliance, puis à la CEQ devenue par la suite la CSQ, et enfin à l'AREQ. Toujours disponible pour répondre à nos questions et pour donner un petit conseil. Luc avait 67 ans.



Toutes nos sympathies à la famille de Luc.

Pour plus d'informations:

<http://www.yveslegare.com/fr/defunt/luc-brunet#overlay-context=fr/defunt/luc-brunet>

Hommage de Jocelyne Larocque

J'ai appris avec infiniment de tristesse le décès de Luc Brunet, membre du Comité national sociopolitique et ancien responsable du CASP à Montréal. Luc était un homme engagé, intègre, qui défendait toujours ses opinions avec fougue. C'était aussi un formidable collègue qui était toujours prêt à rendre service et qui ne comptait pas son temps, ni son énergie. C'était mon ami que j'avais appris à connaître et à apprécier dans nos rencontres du CASP. Je suis profondément bouleversée de ce départ si subit. Luc, tu vas nous manquer.



Pour ce bulletin de janvier

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger